J'aimerais qu'il soit bien précisé que nous n'avons pas l'intention d'approcher les provinces pour qu'elles participent au paiement de dommages-intérêts, comme je l'ai dit hier, parce que la société n'a pas encore reçu de demandes d'indemnité des grossistes. Je tiens tout simplement à clarifier la réponse à cette question supplémentaire.

[Français]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

M. Pinard: Comme c'est jeudi, monsieur le président, j'aimerais poser une question au président du Conseil privé (M. Baker) sur les travaux de la Chambre. Peut-il nous indiquer l'ordre des travaux de la Chambre pour demain et pour la semaine prochaine, et je lui demanderais d'être le plus précis possible de façon à nous éviter de poser la même question chaque jour, ce que nous avons dû malheureusement faire toute la semaine.

[Traduction]

M. Baker (Nepean-Carleton): Monsieur l'Orateur, je serai aussi précis que possible, et à cet égard je tâcherai de suivre l'exemple du leader de l'opposition à la Chambre lorsqu'il occupait ma place.

Nous poursuivrons aujourd'hui l'étude du bill C-10, une mesure visant à examiner le pouvoir d'emprunt supplémentaire pour l'année financière 1979-1980. Une fois que nous en aurons terminé l'étude, aujourd'hui je l'espère, nous passerons au bill C-4 pour poursuivre l'étude de cette mesure concernant la Banque fédérale de développement. Comme il s'agit d'un bill très bref ne comportant qu'un article, nous devrions pouvoir passer rapidement à l'étude de la loi sur les subventions aux municipalités. Il est très important d'entamer bientôt l'étude de ce bill, et le député d'Ottawa-Carleton en conviendra sûrement.

Nous espérons pouvoir commencer demain l'étude du bill visant à modifier les accords de Bretton Woods et celle du bill visant à réviser la loi sur les banques. Comme le savent les députés, le comité parlementaire a consacré de longues audiences au bill visant à modifier la loi sur les banques et a virtuellement terminé ses délibérations, aussi ne devrions-nous avoir aucune difficulté à l'étudier. S'il nous reste du temps vendredi, nous étudierons une motion inscrite en mon nom au Feuilleton à propos de la télédiffusion des délibérations des comités de la Chambre des communes. Je présume que tous sont d'accord sur cette question, et si tel est le cas, je me propose de faire en sorte que cette question soit abordée tôt vendredi.

La semaine prochaine, nous étudierons les projets de loi fiscaux. Nous présenterons le bill sur le crédit d'impôt pour impôt foncier, dont le premier ministre a parlé au cours de la période des questions, et nous espérons pouvoir étudier les projets de lois suivants, dont je fournis aux députés la liste complète pour leur gouverne: le bill C-2, concernant le ministère du Travail, de la Main-d'œuvre et de l'Immigration: le bill C-7, concernant le double prix du blé; le bill C-8, concernant la formation professionnelle; le bill C-9, concernant l'aide à l'alimentation des animaux de ferme; et le bill C-12, modifiant la loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers. Nous étudierons ensuite le bill C-13, mesure visant à

Travaux de la Chambre

régulariser les comptes du Canada, et le bill C-15, concernant l'accès à l'information. Nous passerons ensuite à l'étude du bill C-16, modifiant la loi sur l'administration du pétrole. Nous entendons présenter le bill C-17 dès demain. C'est un projet de loi concernant les commissaires à l'économie intérieure dont il est question dans le discours du trône.

J'ai tenu à fournir aux députés cette liste exhaustive pour qu'ils soient en mesure de se faire une idée du calendrier de nos travaux. Nous avons toutefois l'intention au début de la semaine d'étudier des projets de loi fiscaux qui seront présentés au nom du ministre des Finances, car celui-ci juge important que ces projets de loi soient étudiés avant la présentation de son budget.

[Français]

M. Pinard: Est-ce que le président du Conseil privé pourrait nous indiquer clairement s'il a l'intention de procéder de façon continue à l'étude d'un projet de loi jusqu'à ce qu'il soit adopté en ce qui touche à la phase qui est en considération, ou s'il a l'intention de passer d'un projet de loi à l'autre, en ne nous prévenant que la veille? En d'autres termes, si nous entreprenons l'étude du bill C-2 mardi prochain et si nous ne terminons pas la deuxième lecture, est-ce que mercredi nous allons continuer l'étude du bill C-2 ou est-ce que le président du Conseil privé va, à la dernière minute, nous aviser que nous changeons de projet de loi pour le lendemain?

M. Baker (Nepean-Carleton): Monsieur l'Orateur, je tâcherai de faire mieux que ce qui se faisait les années précédentes à cet égard. J'ai signalé les autres mesures qui seront étudiées cette semaine et j'ai nettement dit que nous nous proposions d'entreprendre l'étude des mesures fiscales la semaine prochaine. Le ministre des Finances a affirmé à la Chambre qu'il importait de terminer l'étude de ces bills. Je me propose, autant que possible, de poursuivre l'étude de ces projets de loi tant qu'elle ne sera pas terminée. Je désire, comme le ministre des Finances, nous débarrasser de tout ce qui reste du budget de 1978.

M. Knowles: Monsieur l'Orateur, puis-je tout d'abord demander au leader du gouvernement à la Chambre s'il peut me donner une réponse plus précise que celle de jeudi dernier au sujet des projets de loi modifiant les diverses mesures concernant les anciens combattants? Il en a été question dans le discours du trône; le ministre des Affaires des anciens combattants nous a dit que nous en serions saisis et le président du Conseil privé affirme qu'ils seront présentés sous peu. Peut-il nous dire quand ces projets de loi seront inscrits au Feuilleton et si nous pouvons compter les étudier sous peu?

Je voudrais également ajouter, avec toute l'amitié et la bonne volonté que nous manifestons comme voisins de la promenade Commanche, qu'il s'en tiendra, j'espère, à ce qu'il vient d'annoncer et que nous passerons à l'étude de certains projets de loi.

• (1510)

On nous a dit à plusieurs reprises qu'après avoir réglé diverses mesures législatives, nous passerions aux bills fiscaux, mais chaque fois les bills fiscaux sont remis à plus tard et remplacés par autre chose. Plusieurs fois, dont aujourd'hui, le ministre des Finances, presque dans un accès de colère, a dit que nous ne pouvions pas donner suite aux beaux projets du gouvernement tant que l'opposition continuerait à discutailler